

Observations du public

date	signatures
20/03/21	
<p>* L'évaluation des risques sanitaires a été conduite pour les poussières, les xylènes et les métaux lourds. Toute fois, un excès de toluène ayant été relevé en 2017 une évaluation complémentaire des risques sanitaires avec modélisation devra être réalisée pour cette substance.</p> <p>* L'établissement est situé à proximité de deux installations classées SEVESO et le secteur est soumis à un plan de prévention des risques technologiques, le dossier devra comporter l'analyse du SDIS et notamment sa cellule chimique.</p> <p>* L'auto surveillance des rejets, des eaux a révélé des dépassements des valeurs limites d'émission prescrites, l'étude devra mettre en évidence l'impact des mesures prises pour éviter le genre de problème.</p> <p>* Les mesures acoustiques ont révélé des dépassements au droit d'une zone à émergence réglementée ainsi qu'en limite de l'établissement. Une évaluation acoustique complémentaire devra être réalisée.</p> <p>* La fréquence des différents auto contrôles ou contrôles par des organismes extérieurs (rejets atmosphériques, des eaux, acoustiques...) devra être réexaminée.</p> <p>L'avis de la CLCV (consommation, logement, cadre de vie) sera donné lors du CODERST en préfecture après présentation du dossier complet.</p>	

Jem-Paul FAUDET
CLCV (consommation, logement, cadre de vie)

R-1

COMMISSAIRE
SOUBIGOU
ENQUÊTEUR

De : JEAN-PAUL HELLEQUIN
Envoyé : jeudi 11 février 2021 17:20
À : Erwan Guyot
Objet : Bravo, mes Amitiés à Michel JPH...WWW.MORGLAZ.ORG
Importance : Haute

COMMUNIQUE ASSOCIATION MOR GLAZ

Landerneau le 12 février 2021

Une première en France : spécialisée dans la valorisation des déchets et des matières, la PME Bretonne **GUYOT ENVIRONNEMENT** investit en effet **35 millions d'euros** dans un nouveau système de chaufferie qui rendra possible la production d'énergie bas carbone à partir de déchets bretons.

La visite du Premier Ministre Jean CASTEX aura permis aux Dirigeants du Groupe **GUYOT ENVIRONNEMENT** implanté sur le port de Brest (Bretagne) d'exposer un ambitieux projet : ne plus enfouir nos « vos » déchets, mais, les transformer en vapeur, une première en France saluée par l'Association **MOR GLAZ**, qui a toujours défendu et défend les bonnes et heureuses initiatives sur le port de Brest, les seuls critères être respectueuses de l'Homme et de l'Environnement. *Ne plus enfouir les déchets est une innovation qui prend le cap que défend l'Association MOR GLAZ !*

L'Entreprise Familiale Bretonne vient de franchir une étape importante et historique dans le traitement des déchets. Une première, un investissement à 35 Millions d'euros aidé à hauteur de plus de 9 Millions d'Euros par l'Agence de la Transition Ecologique dans le cadre d'un appel à projet lié au plan de relance. **Félicitation à l'Entreprise ainsi qu'à tous les Salariés, du concret pour un challenge ambitieux !**

-« Fabriquer « transformer » des déchets Bretons sur le territoire, en combustible Breton ».

Une première pour une société de collecte de déchets : collecter, trier, et valoriser ces déchets en produisant de l'énergie locale.

L'Association MOR GLAZ réitère ses félicitations aux entreprises qui s'installeront sur le port de Brest et plus largement, sur des projets innovants dans le respect de l'Homme et de l'Environnement.

GUYOT ENVIRONNEMENT une entreprise installée depuis des décennies sur le port de Brest. Cette entreprise Familial **GUYOT** est une référence en Bretagne, parfois dénoncée « taquinée » pourtant souvent à tort par des Associations et Groupes trop souvent politisés, elle vient de démontrer *(si cela était encore nécessaire, nous avons souvent visité ce site industriel lors de rencontre avec Michel GUYOT fondateur de la Société).*

Les Sociétés qui traitent nos « vos » déchets, sont souvent sous les projecteurs, très surveillées et elles doivent avant tout être respectueuses de l'Homme et de l'Environnement ! Bravo pour cette reconnaissance et ce professionnalisme que nous ne découvrons pas nous à l'Association MOR GLAZ ! A toutes les Équipes de GUYOT ENVIRONNEMENT félicitations, vous êtes avec quelques autres Industriels de celles et ceux qui font la prospérité et permettent le développement du port de Brest, et de la Bretagne dans le respect de nos valeurs !

Pour l'Association MOR GLAZ
Le Président Jean-Paul HELLEQUIN
WWW.MORGLAZ.ORG

COMMISSAIRE
J. SOUBIGOU
ENQUETEUR

De: GALLIOU Marc
Envoyé: jeudi 4 mars 2021 15:51
À: DPRTU
Objet: observations Enquête publique GUYOT ENVIRONNEMENT

Aux bons soins de Monsieur Michel SONNECK

A l'Attention de Monsieur le Commissaire-Enquêteur

L'entreprise GUYOT ENVIRONNEMENT de BREST, spécialisée dans le regroupement et le traitement des déchets, est l'illustration même de l'entreprise dynamique et respectueuse de l'environnement qui a su au fil du temps s'adapter aux contraintes liées à son cœur de métier, en anticipant notamment sur l'amélioration des outils et process, dans un souci sécuritaire constant pour valoriser ses productions sur des secteurs économiquement viables et pérennes et, de premières nécessités pour la société de consommation .

Le projet, objet de l'enquête publique, illustre à nouveau cet état de fait.

- La mise en œuvre d'une chaufferie CSR répond tout à fait aux impératifs environnementaux et économiques liés aux orientations gouvernementales et citoyennes actuelles et dénote, autant faire se peut, de la volonté affichée de l'entreprise GUYOT ENVIRONNEMENT d'être à la pointe en terme de récupération et de valorisation énergétique dans un contexte environnemental sensible et maîtrisé.
- L'intégration d'un procédé de broyage « réservoirs & pare-chocs », les mises en œuvre des procédés de traitement des DEE et des câbles électriques démontrent, si besoin est, de la capacité de l'entreprise de parfaire ses savoir-faire et son désir de finaliser au maximum ses opérations de démantèlement et de traitement pour une optimisation et une meilleure valorisation du produit final.
- L'extension de l'aire géographique, l'aménagement et la réorganisation des aires d'entreposage temporaires entend répondre aux objectifs d'amélioration et de croissance de cette société, étant entendu que ceux-ci se font dans le respect des normes sanitaires et de sécurité en vigueur dans cette branche d'activité.

Au regard de l'exemplarité de l'entreprise GUYOT ENVIRONNEMENT, dans le regroupement et le traitement de déchets à l'échelle de la métropole Brestoise mais aussi de la Bretagne administrative, territoires sur lesquels elle exerce, rien ne s'oppose, bien au contraire, à l'élargissement de son périmètre d'action sur les 4 autres départements cités.

N'oublions pas, au demeurant, de rappeler le rôle essentiel que tient cette entreprise en terme d'emplois, dans le domaine spécifique exercé, dans sa zone de chalandise actuelle et en dehors du nombre non négligeable de ses salariés , du nombre d'emplois induits et de sociétés amont ou aval, dépendant directement ou indirectement de son existence et de son développement tant au niveau national qu'à l'international.

De tout ce qui précède, nous ne pouvons qu'émettre un avis très favorable au projet réaliste de marche en avant de l'entreprise GUYOT ENVIRONNEMENT, dans le respect des normes environnementales en vigueur qu'elle a toujours respectée, voire anticipée.